

L@VITRINE

L'ESSENTIEL DE L'INFO POUR LES COMMERÇANTS - CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

PARIS



ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

**Accessibilité
des commerces :
où en est-on ?**

P.2

LE SAVIEZ-VOUS ?

**La Ville intensifie
sa politique de
restriction
de la circulation
automobile**

P.4 et 5

BILLET D'HUMEUR

**Paris Bercy :
un boulevard
sous haute
surveillance...**

P.8



© C. Pouget-CCI Paris Ile-de-France

Nos priorités pour les 62 000 commerces parisiens

Lors de sa rencontre annuelle des acteurs économiques, le 31 janvier, la CCI Paris a exposé ses priorités d'action pour dynamiser le commerce dans la capitale. Ainsi, **la digitalisation des commerces** est au 1^{er} rang de nos priorités pour les cinq prochaines années. Comme en 2016 avec Connect Street, la CCI Paris organisera des réunions d'information, cette fois-ci dans les arrondissements. Elle proposera, en outre, aux commerçants des ateliers pour améliorer leur visibilité sur le web et animer leur point de vente.

Autre innovation, le design dans les boutiques peut être facteur de notoriété et de plaisir de travailler, d'acheter ou de vendre. C'est tout le sens du prix Paris Shop & Design que nous annualiserons à partir de 2018. Nous allons, de plus, renforcer notre action auprès des commerçants indépendants en mettant en valeur leurs réalisations, ambitieuses mais adaptées à leurs besoins et possibilités techniques ou financières.

L'animation du commerce passe aussi par le réseau des unions commerciales, que nous voulons renforcer. Mais aussi créer des réseaux thématiques - tourisme, design, services clients...

- **L'accueil des touristes et l'attractivité économique de Paris** sont également au cœur de nos préoccupations par l'engagement de nouvelles actions concrètes et nous allons enrichir le dispositif Do You Speak Tourist en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme (CRT). La CCI Paris va, par ailleurs, continuer à plaider pour **un environnement réglementaire ou urbain** favorable au commerce. Qu'il s'agisse d'aménagement de l'espace public, de circulation, de sécurité, de propreté, de loyers commerciaux ou encore d'ouverture dominicale... nous serons toujours à vos côtés pour défendre vos intérêts !

Gérald Barbier
1^{er} vice-président
de la CCI Paris

PARIS L'ESSENTIEL

ÇA SE PASSE CHEZ VOUS

Accessibilité des commerces : où en est-on ?

Où en est l'accessibilité des commerces, douze ans après la loi « handicap » du 11 février 2005 ?

Cette loi imposait à tout établissement recevant du public (ERP) de se mettre aux normes d'accessibilité avant le 1^{er} janvier 2015. L'ordonnance du 26 septembre 2014 a accordé des délais supplémentaires par le biais des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) et assoupli les normes. Ces Ad'Ap devaient être déposés avant le 27 septembre 2015. En théorie seulement car à ce jour, la Préfecture continue à accepter les dossiers Ad'Ap et elle ne donne pas de pénalités de retard (de 1500 à 5000 euros en fonction du nombre et du type d'établissements d'après le décret du 11 mai 2016 relatif aux contrôles et sanctions). Oui mais, jusqu'à quand ? La CCI Paris conseille donc vivement aux commerçants retardataires de déposer sans tarder leur dossier à la Préfecture de Police de Paris.

Attention aux sociétés de démarchage

Pour l'élaboration des dossiers, certaines sociétés pratiquent un

démarchage aussi bien en porte à porte, que par téléphone, fax ou mail en se faisant passer pour la Préfecture de police ou la Chambre de commerce. Ce démarchage est évidemment mensonger. Les commerçants doivent se méfier en particulier des diagnostics faits en ligne sans visite préalable dans le magasin, diagnostics incomplets. Il importe, de manière générale, de garder en tête certains réflexes de bon sens : ne jamais se précipiter en signant quel que document que ce soit, téléphoner dans le doute à la Chambre de commerce, consulter les sites internet gouvernementaux et, surtout, ne jamais donner ses coordonnées bancaires par téléphone.

Si vous avez des questions, contactez Anne Bayol (référente accessibilité de la CCI Paris) au : 01 55 65 46 35

Plus d'information :
prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/

Des ambassadeurs de l'accessibilité

Pour sensibiliser les commerçants à la mise aux normes « handicap » de leur boutique, la Mairie de Paris a recruté des « Ambassadeurs de l'accessibilité ». Ces Jeunes en Service Civique seront présents dans les 4^e et 5^e arrondissements pour un premier dispositif test.

Dossier Ad'AP : CCI Paris vous accompagne

Si votre établissement (commerce, hôtel, restaurant - ERP de 5^e catégorie) ne répond pas aux normes obligatoires d'accès aux personnes handicapées, vous devez vous inscrire dans le dispositif d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP est l'engagement de procéder à la mise en conformité de son établissement, en demandant le cas échéant, une ou plusieurs dérogations, (lorsque les aménagements préconisés s'avèrent impossibles à réaliser, par exemple pour des raisons techniques) et/ou une programmation des travaux

nécessaires. La CCI Paris peut vous aider à vous mettre aux normes « handicapés » en vous proposant un service payant clé en main.

Contact : **Anne Bayol**, CCI Paris : 01 55 65 46 35 – abayol@CCI-paris-idf.fr

Plus d'information :
www.entreprises.cci-paris-idf.fr

Recrutez vos futurs apprentis au Forum de l'alternance

La 22^e édition du Forum de l'alternance, qui se déroulera les 3 et 4 mai 2017, offre aux entreprises l'opportunité de recruter sur place en tant qu'exposantes ou par l'intermédiaire de la CCI Paris leur futur apprenti ou jeune en contrat par alternance.

22^{ème} EDITION

FORUM DE L'ALTERNANCE

LES 3 / 4 MAI 2017

10 000 CONTRATS TOUS SECTEURS CONFONDUS

ENTREE LIBRE DE 10H A 18H

A la Cité des sciences et de l'industrie - Métro Porte de la Villette

MAIRIE DE PARIS

Île de France

pôle emploi

cité Cité des métiers

CCI PARIS PARIS ÎLE-DE-FRANCE

« Avec 15 000 offres de contrat en 2016, le [Forum de l'alternance](#) propose aux jeunes de finaliser de véritables recrutements ». C'est ce qui constitue son originalité par rapport aux autres forums », souligne Karine Leprat, conseiller recrutement à la CCI Paris. Les offres sont consultables en ligne afin que les candidats puissent se préparer avant les entretiens. Sur place, les entreprises peuvent prendre un stand ou diffuser leurs offres de recrutement sur celui de la CCI Paris.

Des profils conformes aux besoins des entreprises

Pour mobiliser des candidats aux profils variés et correspondant aux besoins des entreprises, les organisateurs mettent en place un important dispositif de communication sur l'ensemble de l'Île-de-France : invitations ciblées, partenariats médias... Par ailleurs, l'ouverture du salon jusqu'à 19h00 le

premier jour permet à des candidats plus expérimentés ou déjà en poste de s'y déplacer.

Le Forum de l'alternance est organisé par la CCI Paris, la Mairie de Paris, Universcience, Pôle Emploi, la DIRECCTE et la Région Île-de-France. Il accueille chaque année près de 15 000 jeunes à la recherche d'information sur l'apprentissage et de contrats en alternance, 60 entreprises et plusieurs dizaines de centres de formation.

Confiez vos offres de contrat à la CCI Paris

Vous souhaitez recruter en alternance ? Vous pouvez dès à présent transmettre gratuitement vos offres d'emploi à la CCI Paris qui les proposera sur son stand au Forum de l'alternance.

Contact : **Karine Leprat**
01 55 65 49 63 - kleprat@cci-paris-idf.fr

La Ville intensifie sa politique de restriction de la circulation automobile

La maire de Paris l'a redit lors de ces vœux en début d'année : elle veut diviser par deux la place des voitures polluantes d'ici 2020. Parmi les mesures phares : l'entrée en vigueur de Crit'Air et la transformation du cœur de Paris au profit des vélos et des piétons.

Éliminer les véhicules les plus polluants... pour commencer : la vignette Crit'Air

Première ville à mettre tout son territoire en Zone de circulation restreinte, Paris souhaite améliorer la qualité de l'air en limitant les émissions de particules fines du trafic automobile. De couleur verte pour les zéro émissions (véhicules électriques ou hydrogène), puis numéroté du 1 à 5 en fonction de l'âge et de la motorisation du véhicule, le Certificat qualité de l'air ou vignette Crit'Air est obligatoire depuis le 16 janvier 2017 pour circuler dans les rues parisiennes en semaine de 8h à 20h. L'objectif est de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau de pollution et donc de s'assurer du respect des restrictions de circulation des plus polluants. Fini la circulation alternée lors des pics de pollution, place à la circulation différenciée.

Des restrictions de circulation progressives selon l'ancienneté du véhicule

Paris avait déjà mis en place des premières mesures basées sur la nuisance des véhicules avec l'interdiction dès septembre 2015 des poids lourds et autocars immatriculés avant octobre 2001. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les voitures et utilitaires légers immatriculés avant le 1^{er} janvier 1997 sont interdits du lundi au vendredi de 8h à 20h. Les autres véhicules, correspondant aux critères 1 à 5 des vignettes Crit'Air, peuvent continuer à circuler librement. A compter du 1^{er} juillet 2017, les interdictions de circulation s'étendront aux poids lourds immatriculés avant octobre 2006 et aux véhicules particuliers utilitaires diesel d'avant 2001. De 2018 à 2020 d'autres catégories seront encore visées. L'objectif de la maire de Paris est d'éradiquer d'ici 2020 les diesels, tout comme les véhicules essence polluants.

Les berges de Seine rive droite réservées aux piétons et aux vélos

Cheval de bataille de la croisade anti-voiture de la maire de Paris, la piétonisation des voies sur berges rive droite exaspère ses opposants, habitants, commerçants du cœur de Paris et de nombreux automobilistes englués dans les bouchons. Tous s'inquiètent des répercussions de la mesure : engorgement des quais hauts et reports de circulation.

Pointant le périmètre trop restreint de l'étude d'impact diligentée par la Ville, la commission d'enquête publique a d'ailleurs rendu à l'été 2016 un avis défavorable. Pour autant, la Ville n'a pas souhaité faire machine arrière. Depuis l'arrêté du 18 octobre 2016, la voie Georges-Pompidou est fermée à la circulation automobile sur 3,3 km. La décision a été prise sur avis conforme du préfet de police de Paris, à la condition toutefois d'une période d'observation de six mois et du maintien d'une voie réservée aux véhicules de secours.

Tram-bus sur les quais hauts et rue de Rivoli

Dès septembre 2018, un tram-bus électrique roulera dans les deux sens sur les quais hauts. Baptisé « tramway olympique », pour la candidature de Paris aux JO 2024, qui font la part belle à l'écologie, ce tram-bus devrait remplacer la ligne de bus 72 qui relie l'Hôtel de ville à la Porte de Saint-Cloud.

Le passage de ces tram-bus, d'une capacité de 100 à 180 personnes, empiètera sur deux files de circulation, qui leur seront entièrement réservées pour leur permettre de circuler dans les deux sens. Entre la place de la Concorde et le Pont-Royal, les automobilistes ne pourront plus circuler sur le quai rive droite, qui longe le jardin des Tuileries.

Seul le nouveau tram-bus, les piétons et vélos y seront encore autorisés.

Mise à double sens d'une partie de la rue de Rivoli

Pour absorber une partie du trafic qui s'y déportera, la rue de Rivoli, qui relie la Concorde à Bastille, va devenir à double sens, avec deux files dans un sens et une dans l'autre, entre la Concorde et la rue des Pyramides. Un peu plus haut, les automobilistes pourront rejoindre les quais via l'avenue du général Lemonnier qui traverse les Tuileries en souterrain.

Piste cyclable bidirectionnelle entre Bastille et Concorde

Dès cette année, la Mairie de Paris va aménager une piste cyclable dans les deux sens sur toute la longueur de la rue de Rivoli et sur la rue Saint Antoine, amputant ces voies d'un certain nombre de places de stationnement.



Que pensez-vous des nouvelles mesures de restriction de circulation automobile dans Paris ?

REPRÉSENTANTS D'UNIONS COMMERCIALES... ILS DONNENT LEUR AVIS...



Depuis la fermeture des voies sur berges rive droite, on a une augmentation phénoménale de voitures sur les quais hauts et rue de Rivoli. Et toutes les rues adjacentes sont régulièrement embouteillées (reports rues Saint-Honoré, des Halles, du Louvre...).

La mise en double sens de la rue de Rivoli entraînera encore plus de bouchons, donc plus de pollution et de bruit. Sur les quais hauts, on est déjà à 73 décibels, le niveau d'une autoroute ! Les touristes ne s'arrêtent plus pour consommer dans les boutiques. Les clients ne viennent plus. Les gens ne consomment pas dans les zones de stress. On devrait tout faire pour fluidifier le cœur de Paris au lieu de l'asphyxier. La mairie de Paris met la charrue avant les bœufs ! A l'étranger, avant de réduire la place de la voiture, les grandes villes comme Stockholm ont d'abord mis en place des mesures alternatives : parkings aux entrées de la ville, péage

urbain, grands tunnels de désengorgement, navettes fluviales... Il faut avoir une vision globale, une stratégie à l'échelle de toute la capitale et même du Grand Paris, car chaque réaménagement de voirie a des répercussions sur d'autres rues. La voirie permet d'apporter une vitalité économique. Au lieu de la réduire, il faut la préserver pour conserver nos entreprises et nos commerces.

Mathieu Guyon (caviste), président de l'association Louvre Rivoli (1^{er}) et de l'association Commerçants et riverains du cœur de Paris.



Les mesures de restriction de stationnement en vigueur depuis le 6 mars 2017 dans l'Île Saint Louis inquiètent les commerçants et les riverains. Rue Saint-Louis, notamment, toutes les places de stationnement ont été supprimées. Les voitures ont juste le droit de s'y arrêter. Pour certains commerçants dont une bonne partie de la clientèle vient en voiture, ces mesures risquent d'entraîner une très forte baisse d'affluence et donc de chiffre d'affaires.

A ces difficultés s'ajoutent les répercussions de la fermeture des voies sur berges rive droite. Les clients et les riverains subissent le report des automobilistes des quais bas vers les quais hauts engendrant bruit, poussière et pollution de l'air. En janvier et février, ma pharmacie a reçu plus de clients pour des médicaments anti allergiques qu'à l'accoutumée. Je ne suis pas contre le fait de diminuer la place de la voiture dans Paris, mais c'est la chronologie qui

ne va pas : il aurait fallu anticiper avec des solutions alternatives (circulation fluviale, tram-bus, métro accessibles...). Il n'y a pas que le Paris festif, il faut aussi penser au Paris économique et aux Parisiens qui sont là pour travailler.

Christine Mercer (pharmacienne), présidente de l'association Au fil de l'Eau - Association des commerçants de l'Île Saint-Louis (4^e).



La fermeture des berges de Seine rive droite a sérieusement congestionné le boulevard Saint-Germain, qui a d'ailleurs été identifié comme un des principaux axes de report du trafic automobile dans la capitale. Les rues adjacentes (Saint-Dominique, Bellechasse, Las Cases...) sont aussi très impactées. La rue de l'Université, notamment, qui était un havre de paix, est devenue un cauchemar pour les riverains et les promeneurs.

L'accroissement de la circulation crée quotidiennement une forte pollution de l'air et des nuisances sonores dans notre quartier Faubourg Saint-Germain, situé entre Solferino et Saint-Germain des Prés. Au bruit des moteurs s'ajoutent les sifflets incessants des policiers affectés à la régulation de la circulation. Les clients ne prennent plus de plaisir à flâner dans nos rues et à y faire leurs achats.

Serge Guilloux (styliste dans le prêt à porter), président de l'association Le Faubourg Saint-Germain (7^e).

Ces ministères qui désertent le cœur de Paris

Depuis 2014, plusieurs grands ministères ont déménagé des quartiers centraux, au grand dam des commerçants qui ont vu partir des milliers des clients.



L'ancien siège du ministère de la Défense bd Saint Germain

Bercy avait montré la voie. Le ministère de l'Économie, des Finances est en effet le premier en 1989, à avoir quitté les quartiers centraux de la capitale pour regrouper ses 5100 agents au 139 rue de Bercy (12^e) face à la Seine. Il s'agissait de libérer, pour les besoins du musée, l'aile Richelieu du Palais du Louvre, que le ministère occupait depuis 1887. Depuis, la volonté de rationalisation et le souci de réaliser des économies ont motivé le départ de plusieurs grands ministères dans des infrastructures plus périphériques.

Le ministère de la Justice, près de la porte d'Aubervilliers

Jusqu'alors répartis dans divers endroits de la capitale, les services centraux et les états-majors du ministère de la

Justice (1700 salariés) ont rejoint leurs nouveaux locaux du nord-est de la capitale entre septembre 2015 et février 2016. Ils sont donc désormais regroupés dans un imposant bâtiment de verre et de métal de 32 000 m² du parc du Millénaire (19^e), entre le périphérique et le canal Saint-Denis. Le Garde des Sceaux demeure quant à lui sur le site prestigieux de la place Vendôme avec 300 agents des directions législatives.

Le ministère de la Défense dans l'Hexagone Balard

Le déménagement le plus ambitieux est celui du ministère de la Défense qui rassemble depuis novembre 2015, 9 300 militaires et fonctionnaires dans l'Hexagone Balard (15^e). Les salariés étaient auparavant dispersés sur 17 sites dont le siège du boulevard Saint Germain près du métro Solferino. « Depuis lors, les pertes de fréquentation sont de 15 à 20% constate Serge Guilloux, président de l'association des commerçants Le Faubourg Saint-Germain (voir encadré ci-dessous).

Le ministère de l'Intérieur rue des Pyrénées dans le 20^e

Projet d'une envergure un peu plus limitée, le nouvel immeuble Le Garance, rue des Pyrénées dans le 20^e arrondissement, est le nouveau site d'implantation du ministère de l'Intérieur. Près de 1400 agents jusqu'ici dispersés sur 11 sites ont rejoint ce bâtiment abritant plus de 26 000 m² de bureaux. Ce regroupement a eu, quant à lui, des effets positifs en redonnant vie au quartier Pyrénées.

Boulevard Saint-Germain/Solferino (7^e) : Quel avenir pour les locaux du siège du ministère de la Défense ?

Cela fait maintenant plus d'un an et demi que le ministère de la Défense a quitté le boulevard Saint-Germain, laissant des locaux quasi vacants et des commerçants inquiets car privés depuis d'une partie de leur clientèle.

« Avec le départ du ministère de la Défense fin 2015, c'est plus d'un millier de clients permanents, salariés du ministère, qui manquent désormais aux commerçants environnants », souligne Serge Guilloux, président de l'association Le Faubourg Saint-Germain. De fait, la pharmacie près du métro Solferino évalue la baisse de fréquentation à 15%. Même constat de la part de la boutique de photographie Labo Land, de la boulangerie-pâtisserie Gosselin et du Mucha Café situés au carrefour bd Saint-Germain/Solferino. « Les salariés du ministère faisaient travailler tout le quartier et leur départ a contribué à la fermeture d'une dizaine de commerces », remarque le gérant de la brasserie-restaurant. « Depuis plus d'un an, les locaux restent en l'état et les commerçants n'ont aucune information sur l'avenir de ce bâtiment et sur ses futurs occupants », regrettent aussi Claire et Dorothée de la Maison Richard, installée depuis 30 ans boulevard Saint-Germain en face du ministère.

« Il est très important pour les commerçants que les locaux du ministère fonctionnent au plus vite, afin que de nouveaux clients viennent dans nos commerces, insiste Serge Guilloux. Ces commerces participent financièrement depuis des années à la mise en lumière du quartier organisée par l'association Le Faubourg Saint-Germain aux périodes de Noël et du jour de l'an, à la grande joie des riverains ».

Paris 2024 : Entrez dès maintenant dans les Jeux !

La commission d'évaluation du CIO visitera Paris du 13 au 16 mai dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques. L'occasion pour les commerçants de capitaliser sur un événement de portée internationale.



Du 13 au 16 mai prochain, des milliers de caméras en provenance de journalistes du monde entier seront braquées sur la capitale à l'occasion de la visite de la Commission d'évaluation du Comité International Olympique (CIO). La visite de cette commission présidée par Patrick Baumann est une opportunité pour les commerçants de valoriser leur boutique et redynamiser leur quartier en célébrant la thématique du sport.

Pour accompagner les commerçants et restaurateurs en prévision de l'événement, la CCI Paris se mobilise aux côtés de la Mission Projet olympique et paralympique de la Ville de Paris, de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Paris, de Boulangers de France, du Synhorcat et de l'UMIH. A partir de fin avril 2017, des stickers et guirlandes,

réalisés par la Ville, seront distribués aux commerçants indépendants ou leur seront adressés gratuitement sur demande.

Toutes les initiatives des unions commerciales ou autres groupements de commerçants pourront, de plus, être relayées dans nos différents supports d'information afin de mettre en valeur le dynamisme et l'attractivité commerciale des quartiers de la capitale.

Cette visite intervient au même moment que le Championnat du monde de Hockey sur glace, autre grand rendez-vous sportif et médiatique après le Mondial de Handball du mois de janvier.

Contact : **Gaëlle Le Puth**, CCI Paris
gleputh@cci-paris-idf.fr

Commerçants parisiens... Ils donnent leur avis



L'organisation des JO à Paris est enjeu majeur pour impulser une forte dynamique économique surtout pour les commerçants indépendants parisiens engagés et novateurs. En retour, ces commerçants, à la fois acteurs dans leur quartier et connaisseurs du public, contribueront à la mise en place d'un accueil original et authentique dont Paris garde le secret.

Les JO seraient aussi un bel objectif pour rétablir une fluidité entre les différents quartiers. Je pense en particulier à l'axe Palais Omnisport Bercy / Place Félix Eboué qu'il serait opportun de réaménager en un parcours convivial, artistique et végétalisé, accessible à tous.

Karen Ganilsy, (médiation & relations publiques), trésorière de l'Association artisanale et commerciale Paris-Bercy (12^e)



L'organisation de ces Jeux sera profitable au commerce parisien grâce au rayonnement international de la ville sur cette période et à l'afflux massif de visiteurs que cet événement va générer. Les retombées économiques sont certaines et les commerçants parisiens, notamment ceux d'Italie Deux, auront une véritable carte à jouer à cette occasion.

Il me semble également important de mener des actions conjointes visant à démontrer la complémentarité de notre offre de commerce parisienne tout comme l'importance que nous donnons à cette notion de service client. Certaines actions déjà mises en place et visant à faciliter le shopping gagneraient à être généralisées : livraisons, service click & collect, offres spéciales destinées à la « clientèle touristique » (goodies, réductions...).

Sarah Zerouali, directrice d'Italie Deux (13^e)

NOS ÉVÉNEMENTS

29 MAI

CONFÉRENCE-DÉBAT
« COMMERCE ET SÉCURITÉ »

à la Mairie du 17^e, de 20h00 à 22h00
en partenariat avec la Préfecture de
police de Paris

NOS FORMATIONS

DU 25 AU 27 AVRIL 2017

**RÉUSSIR L'OUVERTURE OU LA
REPRISE D'UN RESTAURANT**
3 jours

28 AVRIL 2017

**COMMENT MAÎTRISER SES ACHATS
ET RÉDUIRE SES COÛTS EN
RESTAURATION**

1 jour

CHAQUE SEMAINE

**HYGIÈNE ALIMENTAIRE
POUR LA RESTAURATION
COMMERCIALE**

2 jours

**PERMIS D'EXPLOITATION POUR
LES BARS OU RESTAURANTS**

20 heures (Exploitants - de 10 ans
d'expérience)

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

0 820 012 112

Service 0,12 € / appel
+ prix appel

entreprises.cci-paris-idf.fr

BILLET D'HUMEUR

PARIS BERCY : UN BOULEVARD PARISIEN SOUS HAUTE SURVEILLANCE RÉQUISITIONNÉ DEUX FOIS PAR SEMAINE PAR LES SERVICES DE NETTOYAGE



Le boulevard de Reuilly après le marché (12^e)

Vous avez bien lu ! Cela se passe boulevard de Reuilly.

14 heures, fermeture du boulevard par des agents de la sécurité, les derniers camions partis, le marché fait place à un spectacle étonnant : des agents verts en expédition sur la planète Mars... enfin presque !

Sans conviction, les agents, suivis de leur balai vert, déversent les poubelles vertes sur la chaussée, les voitures hydrauliques zigzaguent d'un bout à l'autre du boulevard, le « crabe » engin tracteur perché sur de grandes roues pousse des monticules de détritiques atteignant jusqu'à 5 mètres de hauteur. Le spectacle se termine sur trois bennes remplies de détritiques pêle-mêle, des emballages = carton, polystyrène, cageots aux invendables et rejets = poisson, fruits, légumes, ... Depuis 5 ans maintenant, ces trois heures de va et

vient se déroulent sous les yeux effarés des commerçants du boulevard. Leur seule option ? Se barricader dans leur commerce avec les rares clients à oser braver ce chaos hebdomadaire. D'autres, découragés, ont baissé le rideau. Au sol, de grandes cicatrices marquent la chaussée, bitume arraché par des machines inadaptées. Le livreur devra prendre son mal en patience et attendre la réouverture à 17h car le boulevard de Reuilly est le seul connu sur Paris à suspendre toute activité commerciale ou résidentielle deux après-midis par semaine pour laisser place aux services de la propreté.

Pourtant, n'y aurait-il pas une solution plus simple, plus adaptée et respectueuse des habitants et commerçants fixes ?

Ne pourrait-on pas recycler les emballages dans des containers prévus à cet effet ? Ne pourrait-on pas organiser sur ce marché en déclin un espace dédié au recyclage des emballages ? Une meilleure coordination de récupération des emballages permettrait de diminuer les déchets par 3 ... et de rouvrir le boulevard pour que le quartier et ses commerçants puissent revivre à nouveau.

Karen Ganilsy, (médiation & relations publiques), trésorière de [l'Association artisanale et commerciale Paris-Bercy \(12^e\)](http://l'Association artisanale et commerciale Paris-Bercy (12e))



Rejoignez-nous sur notre page Facebook **Commerce de Paris** et sur Twitter **@commerceparis**